

Sommaire et éditorial



Cahier n° 14 : *L'associatif moteur de changement*

Éditorial: Associatif et politique: l'incontournable contrat - Serge Hustache

LE DOSSIER:

Regards multiples sur l'associatif

- Non à la société mercantile
Elio Di Rupo
- La dynamique associative est une chance pour la politique
François Hollande
- Je suis pour le contrat d'alliances
Pierre Galand
- Nous devons apprendre à nous associer autrement
Christian Ruby
- L'autonomie profonde et fonctionnelle de l'associationnisme est justifiée
Ricardo Petrella
- Comment être politique
Claude Javeau et Jean-François Kahn
- Questions associatives et réponses politiques
Laurette Onkelinx, Rudy Demotte, Jean-Claude Vancauwenberghe, Éric Tomas
- Un contrat participatif entre les associations et les élus
Elio Di Rupo

LES RUBRIQUES

Actualités de l'Éducation Permanente

- L'Éducation Permanente: entrons en débat!

Bernadette Schmitt - Moi, l'autre et le loup

Jean-François Kahn

- Le train des enfants

Yves Caldor

- Éduquer par l'exemple

Laurence Wuidar

"Tous comptes faits"

- L'égalité des genres en Région wallonne

Marie Arena

- L'associatif ou l'introuvable égalité femme/homme?

Françoise Goffinet

- L'associatif, moteur de changement dans l'économie sociale et l'insertion socio-professionnelle?

Marie-Rose Clinet

"Du côté des organisations"

- L'aide aux enfants victimes de maltraitance

- Coup de pouce: un projet culturel en danger?

- La tyrannie des marques

- Les territoires de la mémoire

- Info Santé

- Maîtrise en conduite de projets sociaux et culturels

Associatif et politique: l'incontournable contrat

Entre le monde politique socialiste et le monde associatif progressiste, les relations ont parfois été difficiles et pourtant le second ne fut-il pas, à la fin du XIXe siècle, le vivier d'où est sorti le premier? D'autre part, au début du XXe siècle, ce sont bien les Socialistes qui ont donné toute légitimité au monde associatif. Songeons, chez nous, à Émile Vandervelde et Jules Destrée, et, en France, à Waldeck-Rousseau. Aujourd'hui encore, bien des associations progressistes comptent en leurs rangs des militants de gauche. Mais on ne peut nier certaines tensions. Il fallait donc oser les évoquer. Quoi de mieux pour ce faire qu'une rencontre? C'est ce que nous avons pratiqué lors de nos récentes Universités d'été. On en trouvera un large écho dans les pages qui suivent.

La question centrale, qui en ressort, est celle de l'objectivation du contenu des relations nécessaires entre le politique et l'associatif. En effet, pour les uns, le politique est un relais obligé pour trouver une certaine légitimité; pour les autres, l'associatif doit demeurer un acteur totalement différencié.

Est-ce à l'associatif à se chercher un soutien auprès de ceux qui disposent de la légitimité démocratique? Est-ce, au contraire, aux élus à venir recueillir, auprès de l'associatif supposé représentatif, de nouvelles idées pour orienter leurs choix dans leurs actions? Avec autant de conviction de part et d'autre, les tenants de chaque thèse ont exposé les raisons de leur préférence.

Le point commun fut incontestablement la nécessité du dialogue et la confection d'un "contrat" entre l'associatif et le politique. Les deux partenaires sont-ils sur le même pied? Peuvent-ils tous les deux se dire porteur d'une légitimité, sinon démocratique, au moins populaire? En d'autres termes, les libertés d'action sont-elles totales de part et d'autre?

Y répondre positivement serait ouvrir la porte à une situation qui ne tarderait pas à devenir conflictuelle. Il est donc nécessaire de réfléchir aux formes de régulation. car il fut bien dit que ni d'un côté, ni de l'autre, il ne fallait succomber ni à l'angélisme ni à la diabolisation. L'associatif comme le politique ont à se situer sur l'échiquier politique, même si les associations n'ont pas à être inféodées, par nature, à tel ou tel parti. Mais il ne suffit pas de se dire associatif pour être automatiquement reconnu comme progressiste.

L'exemple de la présence féminine dans l'associatif est révélatrice de la reproduction des phénomènes sociaux que l'on trouve ailleurs. Nos compagnes sont largement majoritaires dans l'associatif "domestique", celui de l'aide aux personnes, et fort minorisées dans l'associatif professionnel, celui des organismes de défense des travailleurs et travailleuses. Il y a là sujet à une nouvelle approche de l'égalité des chances et des genres. Nous l'entamons avec trois regards de femmes sur l'associatif. Nous y reviendrons dans un futur Cahier.

Le sentiment et le désir d'une nécessaire clarification entre l'associatif progressiste et les autres furent, sans aucun doute, ceux qui furent le mieux partagés lors de nos Universités d'été. Rien, en effet, de plus dangereux que de céder à une nouvelle forme de démagogie qui voudrait baser le fonctionnement démocratique uniquement sur l'expression publique des idées portées par le monde associatif. Malgré tous ses défauts, l'élection démocratique au suffrage universel est, selon l'expression bien connue, le moins mauvais des systèmes représentatifs, puisqu'il n'y en a pas de meilleur.

Il y a donc bien obligation, pour le monde associatif, à voir ses idées prises en considération, et éventuellement reprises à son compte, par le monde politique. Est-ce, comme le craignent certains, une technique de vampirisation, propre à vider, petit à petit, l'associatif de toutes ses capacités de mobilisation citoyenne? N'est-ce pas plutôt un appel à une reconnaissance mutuelle des compétences respectives des uns et des autres?

Si le politique est respectueux de l'associatif, et si l'associatif est attentif à la politique, nous arriverons à coopérer pour une meilleure démocratie.

Nous connaissons ainsi notre but, il nous reste à en définir, ensemble, les moyens.

Serge Hustache
Directeur de l'ACCS